


MEDIAPART

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Service national universel : un encadrant suspecté de harcèlement sexuel sur une jeune de 16 ans

L'homme d'une trentaine d'années, censé encadrer les volontaires du SNU lors d'un séjour, a envoyé des messages à une jeune fille pour tenter de la séduire. Il a été promu malgré les signalements. Une illustration des failles de ce dispositif fièrement porté par le gouvernement.

Khedidja Zerouali et Dan Israel - 27 novembre 2023 à 12h40

« *Tu me manques. J'ai très envie de te voir. Tu me laisses pas indifférent.* » « *Quand tu es partie, ça m'a fait un vrai pincement.* » Ces messages romantiques, s'ils avaient été envoyés par un homme à une amie rencontrée et côtoyée dans un séjour de plusieurs jours, pourraient être attendrissants.

Ces phrases prêtent en réalité peu à sourire lorsqu'on en connaît le contexte : elles ont été rédigées durant l'été 2021 par un encadrant du Service national universel (SNU), âgé d'une trentaine d'années, à destination d'une jeune fille de 16 ans. Ils s'étaient rencontrés dans un « séjour de cohésion », où les volontaires du SNU vivent pendant deux semaines en collectivité et sont pris en charge par une poignée d'adultes. Ces faits sont d'autant plus dérangeants que, malgré plusieurs signalements, le chef de centre ayant dirigé le séjour a de nouveau recruté l'encadrant l'année suivante, et l'a même promu.

Informée par Mediapart, Prisca Thevenot, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et du SNU, a indiqué avoir saisi le procureur de la République au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale (qui impose à tout agent de l'État de signaler à la justice les délits dont il a connaissance) et avoir déclenché une enquête administrative « *sous l'égide*

du préfet et du directeur académique des services de l'éducation nationale », « *afin de tirer toutes les conclusions et d'engager toutes les mesures administratives appropriées* ».

L'embarras de la secrétaire d'État est à la mesure de l'ambition gouvernementale pour le SNU. Farouchement porté par Emmanuel Macron depuis 2017, le dispositif lancé en 2019 a été pensé pour offrir à terme un encadrement à des centaines de milliers de jeunes de 15 à 17 ans. Il a touché 32 000 participant·es en 2022, 40 000 en 2023 et devrait concerner 80 000 jeunes en 2024 – désormais, des classes entières de lycéen·nes pourront participer.

Sa généralisation à toute une classe d'âge est régulièrement évoquée par le gouvernement – sans que l'on sache pour le moment si le pays est en mesure de fournir l'encadrement et la logistique nécessaires, et si la volonté politique existe réellement. Le SNU se décompose en trois phases : le « séjour de cohésion » de deux semaines, qui se déroule en dehors du département de résidence des volontaires, une mission d'intérêt général de douze jours auprès d'une association, d'une structure publique ou d'un corps en uniforme, et un engagement plus long, d'au moins trois mois.

Les alertes se multiplient sur les séjours ayant déjà eu lieu. En avril, *Politis* avait dévoilé des faits qualifiés de harcèlement sexuel, des propos racistes et des humiliations lors de deux séjours labellisés SNU en Île-de-France à l'été 2022. Durant la même période, une jeune fille a confié avoir été victime d'une agression sexuelle en Martinique, déclenchant une enquête de gendarmerie, sous l'égide du parquet. L'an dernier, Rue89 Strasbourg avait par ailleurs décrit une punition collective nocturne dans la capitale alsacienne, et plusieurs cas ont été relayés de jeunes faisant un malaise après avoir dû rester au garde-à-vous sous un soleil de plomb.

Le récit inédit que Maeva* a confié à Mediapart démarre à

Yssingaux (Haute-Loire), fin juin 2021. Comme l'ensemble des volontaires du SNU en « séjour de cohésion », elle fait partie d'une « maisonnée » d'une grosse dizaine de jeunes, encadrée par des tuteurs et tutrices, sous la supervision de « capitaines de compagnie » et d'un chef de centre. C'est là qu'elle se rapproche de Chris, l'un des tuteurs.

« Il était très tactile avec moi, il m'a fait plusieurs câlins, mais je n'étais pas la seule. Et aussi un bisou sur la joue, des caresses sur la tête et le dos, surtout le dernier jour, raconte Maeva. Je le prenais pour des marques de soutien envers moi, et je pense que ça lui a peut-être permis d'en profiter. »

« C'était déplacé »

Juste après le séjour, Chris – qui n'a pas répondu aux questions de Mediapart – prend l'initiative de contacter la jeune fille, par messages écrits. *« Ça ne m'a pas alarmé, jusqu'à ce qu'il envoie les derniers messages »,* dit-elle. L'encadrant y devient plus direct sur ses sentiments pour Maeva. *« Cet après-midi, on n'a pas parlé, ça m'a fait chier, ça m'a manqué »,* lui écrit-il. Quand elle lui demande s'il ne s'agit pas d'un simple « attachement », il lui répond : *« Oui, mais pas que. »* Il lui assure aussi qu'il souhaite lui « présenter [sa] fille ».

Les faits décrits sont susceptibles d'être qualifiés de harcèlement sexuel, puisqu'il s'agit de propos répétés à connotation sexuelle ou sexiste, imposés et créant « une situation intimidante, hostile ou offensante ». Aux yeux de Maeva, plus aucune ambiguïté : l'homme s'est lancé dans une entreprise de séduction, qu'elle refuse.

Elle décide alors d'en parler à une autre tutrice du séjour, Kheira*. Elle lui envoie des messages, puis lui parle au téléphone. *« On ne dit pas ça à un enfant. Maeva était mineure à l'époque, rappelle la tutrice à Mediapart. Et pendant le séjour, il lui faisait des câlins, des caresses, c'était déplacé. »*

Après ses échanges avec la jeune fille, Kheira signale les faits au chef de centre, Angelo, chargé des recrutements des tuteurs et de la bonne tenue du stage. Ce cadre retraité du ministère du travail, adjoint au maire en Normandie, tient alors des propos rassurants.

« Je pensais qu'il allait faire un signalement, il m'a indiqué qu'à partir du moment où il y avait un doute de cet ordre-là sur un tuteur, il serait écarté de l'organisation des prochains stages. Je m'en souviens très clairement, je me suis dit qu'on avait été entendues », assure Kheira. D'autant qu'Angelo appelle immédiatement Maeva pour en savoir plus sur la situation.

Le chef de centre a considéré qu'il n'y avait « pas lieu de s'inquiéter », que Chris s'était certes pris d'affection pour elle, mais « comme d'un père à sa fille ».

Mais les deux femmes n'auront finalement pas été entendues. Angelo, qui n'a pas non plus répondu à Mediapart, décide en fait de faire revenir Chris pour le stage qu'il supervise l'année suivante, à Brives-Charensac, une autre commune de Haute-Loire. Et il lui accorde même le statut de capitaine de compagnie.

Dès qu'elle apprend que Chris participe toujours à l'encadrement du SNU, Maeva, désormais âgée de 17 ans, appelle Angelo pour lui faire part de son étonnement. Ce dernier lui explique qu'il a discuté de la situation avec deux capitaines de compagnie présents lors du séjour de 2021 et qu'il a finalement considéré qu'il n'y avait « pas lieu de s'inquiéter », que Chris s'était certes pris d'affection pour elle, mais « comme d'un père à sa fille ». Il déplore aussi ne pas disposer d'éléments factuels qui justifieraient d'écartier Chris.

Après cet épisode, Chris n'a plus été recruté pour le SNU. Mais son cas a déclenché un autre conflit, avec un capitaine participant aux séjours de 2021 et de 2022, Raphaël\$. Responsable d'une trentaine de jeunes, celui-ci apprend les faits au cours du second stage, alors qu'il est déjà très critique sur la manière dont se déroulent ces séjours.

« Quand j'ai appris ce qui s'était passé en 2021, j'ai explosé : j'ai écrit un mail à mes supérieurs, où je reprenais tout ce qui, pour moi, n'allait pas dans le SNU en termes de formation, de recrutement, d'encadrement, de suivi, raconte-t-il à Mediapart. Suite à ce mail, j'ai été convoqué

par Angelo, le chef du centre, pour me demander ce qui me prenait. »

Raphaël lui parle alors des échanges entre Chris et Maeva. « Il a radicalement changé de posture avec moi. Il s'est fermé, il m'a dit que c'était ma parole contre la sienne et que, d'ailleurs, il me trouvait bizarre. Il m'a dit qu'il avait des mauvais retours sur moi et qu'il pensait que je me droguais », raconte le capitaine de séjour, qui démissionne dans la foulée.

Il n'en a pour autant pas fini avec le SNU : une semaine plus tard, Raphaël est convoqué au commissariat du Puy-en-Velay, à la suite d'un signalement du centre de SNU pour de supposées violences physiques et psychologiques contre des volontaires, sans qu'on ne lui ait jamais reproché quoi que ce soit jusque-là, et sans que ses homologues ne se soient plaints de son comportement auparavant. Une responsable de la préfecture de Haute-Loire lance également une enquête sur lui, et il est demandé à plusieurs des encadrant·es du centre de témoigner à son sujet.

« On n'était pas du tout formés à ça, c'est du gros bricolage et une catastrophe en termes d'inclusion. »

Raphaël, ex-capitaine du SNU

Raphaël est persuadé que les enquêtes contre lui font suite à son entretien avec le chef de centre. Il n'a pas connaissance des suites de ces procédures, mais la préfecture de Haute-Loire a indiqué à Mediapart qu'une « enquête judiciaire » était toujours en cours.

Aujourd'hui, Raphaël souhaite surtout pointer les limites de la manière dont le SNU est organisé, notamment concernant le recrutement des encadrant·es. « Quand j'ai été recruté, c'est allé très, très vite. C'était un petit entretien à l'oral et c'est tout. Et le temps de formation est très réduit, souligne-t-il. Ils embauchent sans grande expérience et sans formation sérieuse, ça crée ensuite beaucoup de problèmes sur les séjours. »

L'ex-capitaine, qui est travailleur social, insiste sur la

difficulté de prendre en charge « des jeunes qui peuvent avoir un handicap physique ou psychologique » : « On n'était pas du tout formés à ça, c'est du gros bricolage et une catastrophe en termes d'inclusion. »

Kheira confirme. « J'ai été embauchée alors que je n'avais aucune expérience dans le domaine de l'éducation populaire ou de l'animation. Je suis juriste dans une collectivité ! On a eu une semaine de formation et c'est tout », déplore-t-elle.

Un capitaine présent lors du stage de Raphaël en 2022 a d'ailleurs consigné par écrit pour la préfecture ce à quoi les encadrant·es du SNU peuvent s'attendre, et ce à quoi elles et ils ont tout intérêt à être préparé·es : « Des plannings complexes, des horaires précis, des caractères différents, de nombreux volontaires par tuteur et par capitaine, des dizaines de surprises (nuit aux urgences, problèmes de discipline, crise d'angoisse, dispute entre volontaires, anorexie...) qui mènent à un état de fatigue et de stress intense, ce qui apporte son lot de problèmes, de tensions et de pression. »

Au secrétariat d'État à la jeunesse, on a au moins décidé d'améliorer la formation sur un point. « En vue de l'ouverture de l'édition 2024 du SNU, et sur la demande de Prisca Thevenot, tous les encadrants seront formés pour permettre la prévention des signalements, mais aussi la formation à la sensibilisation aux comportements sexistes et sexuels », a assuré son cabinet à Mediapart.

Khedidja Zerouali et **Dan Israel**

Boîte noire

Les personnes signalées par un astérisque (*) ont demandé à ce que leur prénom soit modifié.

Contactés à plusieurs reprises par Mediapart, ni Angelo ni Chris n'ont répondu à nos questions.

Le titre de cet article a été modifié peu après publication, et une phrase a été ajoutée, afin de signaler sans ambiguïté que les faits relatés par la jeune fille sont susceptibles d'être qualifiés de harcèlement sexuel.

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Edwy Plenel